



Inscription 2021-2022

Semaine du 15 février au 19 février 2021

Bonjour chers parents,

Dans le contexte actuel bien particulier que nous vivons, nous vous demandons de remplir à l'avance les documents avant de venir procéder à l'inscription de votre enfant.

Âge requis au préscolaire : 5 ans au 30 septembre

Âge requis au programme Passe-Partout et maternelle 4 ans : 4 ans au 30 septembre

Inclus dans cette enveloppe :

1. Formulaire d'admission et d'inscription 2021-2022
2. Fiche santé du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
3. Portrait de l'enfant

Tous les documents (sauf 3) doivent être **remplis, signés et datés**. Attention, certains sont recto-verso.

Lors du retour de vos documents, vous devez fournir le **certificat de naissance original grand format (pas de photocopie) ainsi qu'une preuve de résidence récente** (compte de taxes scolaire ou municipale, compte d'Hydro Québec) sinon au plus tard 15 jours après votre demande d'admission et d'inscription (invalidation de la demande, si les documents requis n'ont pas été remis).

Si vous devez vous procurer le certificat de naissance : <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/>

Il serait important d'apporter tous les rapports de professionnels (ergo, orthophoniste, ou autre) si tel est le cas. Ceux-ci seront ajoutés au dossier de votre enfant.

Nous vous invitons à consulter la **Politique officielle d'admission et d'inscription des élèves** <https://www.csdhr.qc.ca/parents/admission-et-inscription-des-eleves>

Informations importantes :

Le transport scolaire est disponible pour les élèves :

- Préscolaire (maternelle) : au-delà de 500 mètres
- Primaire : au-delà de 1 600 mètres
- Zones à risque

En avril, vous recevrez par courriel une invitation Teams de ma part pour vous donner plus d'informations à propos de l'entrée à la maternelle de votre enfant.

Au plaisir de collaborer avec vous,

Pascal Vaillancourt, directeur